Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Téléc. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts a adopté, lors d'une séance ordinaire de son Conseil municipal, tenue le 27 octobre 2026, la résolution portant le numéro 26-10-304, à savoir :

POUR ÉTABLIR LE CALENDRIER - SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL - ANNÉE 2027

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec stipule que le Conseil municipal établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 970-26 concernant les règles d'ordre et de procédures du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts ont fait connaître leur recommandation, lors du Comité plénier, tenu le 13 octobre 2026.

PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-SÉBASTIEN TESSIER

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Établit les séances ordinaires de son Conseil municipal, pour l'année 2027 comme suit :

Date	Heure	Date	Heure
26 janvier 2027	19 h	27 juillet 2027	19 h
23 février 2027	19 h	24 août 2027	19 h
23 mars 2027	19 h	28 septembre 2027	19 h
27 avril 2027	19 h	26 octobre 2027	19 h
25 mai 2027	19 h	23 novembre 2027	19 h
22 juin 2027	19 h	14 décembre 2027	19 h

3. Autorise, par la présente, madame la Mairesse et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Val-des-Monts, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Madame la Mairesse Joëlle Gauthier, présidente de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

FAIT à Val-des-Monts ce quatrième jour du mois de novembre DEUX MILLE VINGT-SIX.

Le Directeur général et
Greffier-trésorier par intérim,

Paul Rodrigue Fomi